



GIRO.COM

**DECEMBRE
2006**



" Joyeux Noël ! "



" bonnes nouvelles "

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1650 ex. par
Rahin Edition Communication
N° 65 - Dépôt légal 12/2006

EDITORIAL

Comme chaque année, le Général Hiver a prévu de déclencher une offensive en règle, particulièrement ciblée contre ceux qui n'aiment pas la neige, spécialement lorsqu'elle tombe devant leur porte et perturbe leurs intentions de sortie et de déplacement.

Comme chaque année également, la mairie a fourbi ses armes défensives : tableaux d'astreinte pour les agents ; révision des circuits de déneigement classés selon 3 priorités : rouge, jaune, vert en situation « ordinaire » et plan « ORMIV » en cas de situation exceptionnelle; révision des matériels : camion Renault avec lame Epoke et unité de salage Acometis, camion Unimog avec lame Villeton et unité de salage Acometis, turbine 80 cm avec épandeur manuel, moyens manuels pour les endroits difficiles d'accès.

Et bien évidemment, chacun étant prévenu, les choses ne se dérouleront pas comme prévu ! Mais toujours est-il que les agents feront de leur mieux pour faciliter les déplacements de tous nos concitoyens et qu'ils comptent sur la coopération de chacun pour rendre leur travail plus simple et plus productif. Ainsi, en cas de chute de neige prévisible, il est demandé aux automobilistes de faire un effort particulier pour garer leurs automobiles de façon à faciliter le passage des engins (en particulier dans le quartier des

Vosges et la rue Traversière). Quant aux trottoirs, ils doivent être dégagés par les riverains. Ceux qui sont dans l'incapacité de s'acquitter de cette tâche peuvent s'adresser en mairie au CCAS (Comité Communal d'Action Sociale) qui pourra leur fournir des adresses de personnes susceptibles de réaliser cette prestation (03 84 27 14 18).

La neige en excès pourra aussi, au gré de chacun, être transformée en « bonhommes » qui seront certainement du meilleur effet pour la décoration de notre cité et la joie des enfants. Et ces bonhommes vous diront certainement tout comme nous : « joyeux Noël ! »



CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE

Douze conseillers seulement sont présents pour cette séance du conseil, deux autres étant représentés. Six points sont à l'ordre du jour.

1) Décision budgétaire modificative concernant le budget annexe portant sur l'exploitation forestière : de bonnes nouvelles sont annoncées concernant la réduction des frais de gardiennage (- 1220 €) et surtout des ventes de bois meilleures que prévu (+ 27780 €). La proposition de reverser les sommes correspondantes (29000 €) au budget ordinaire de la commune est approuvée à l'unanimité.

2) Décision budgétaire modificative portant sur le budget principal : outre la somme de 29000 € provenant de l'excédent du budget annexe, des ressources complémentaires sont enregistrées, notamment :

30993 € de recettes fiscales, 41510 € de dotations complémentaires, 51455 € de cessions immobilières (gare) et 63660 € de subventions, ce qui augmente les crédits disponibles d'environ 240 000 €. Sur cette somme, environ 70 000 € sont affectés à la section de fonctionnement, le reste soit environ 170 000 € étant affecté à la section d'investissement. La proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Adhésion de la commune à un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention : un décret de juillet 2002 a mis fin à l'existence des Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance ainsi qu'à celle des autres structures de concertation tout en proposant de les remplacer par des Conseils Intercommunaux constitués de trois collègues : un premier composé d'élus



" un échange soutenu "



" avec le grade
d'adjoint administratif "

" condoléances "

désignés par les maires, un deuxième composé de chefs de services de l'état désignés par le préfet, un troisième composé de représentants des professions concernées par les problèmes de délinquance. Après un échange soutenu où l'intérêt d'une telle structure a été mis en avant par certains alors que d'autres exprimaient un doute sur son efficacité, le conseil a approuvé à l'unanimité l'adhésion de la commune au dispositif.

4) Ajustements de personnels : suite au mouvement de personnel intervenu à la bibliothèque municipale (mise en disponibilité de Marina RENAUT), il est proposé de modifier, par le jeu d'une suppression/création de poste (réglementation administrative oblige !), le temps de travail d'un agent à temps partiel en le portant de 6 à 17 heures par semaine. La proposition est adoptée à

l'unanimité moins une abstention.

5) Cession d'une parcelle de terrain communal à la CCHS : afin de faciliter l'implantation du futur siège de la CCHS, à proximité de la station d'épuration, il est proposé de céder à la CCHS une parcelle d'environ 22 ares (située le long de la voie ferrée et comprenant la maison de l'ancien « garde barrière »), au prix de 2000 € déterminé par les services fiscaux ; la proposition est adoptée à l'unanimité.

6) Garantie d'emprunt : afin de financer la rénovation et la mise aux normes des ascenseurs situés au 18 quartier des Vosges, Territoire Habitat souhaite souscrire un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 14550 € ; elle sollicite à cet effet la caution de la commune. Celle-ci est accordée à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS DU 15 NOVEMBRE

Dix huit jeunes conseillers sur les 22 élus sont présents pour cette première réunion de rentrée du Conseil Municipal d'adolescents qui accueille six nouveaux membres (cf. GIRO.COM de novembre). Après les présentations, l'animateur, Jean LEFEVRE, ouvre la séance par des rappels sur l'histoi-

re du CMA, son rôle dans la vie municipale, puis sur le fonctionnement de la démocratie représentative et son fondement principal : le respect. La prochaine séance du CMA est fixée au mercredi 20 décembre à 11H00 ; l'ordre du jour sera consacré au plan d'action pour l'année 2007.

QUI ETES VOUS ANGELIQUE CARLINET ?



Née à Belfort en décembre 1981, Angélique CARLINET a passé toute son enfance à Giromagny, suivant les cours de l'école maternelle Chantoiseau, puis de l'école primaire Joseph Lhomme avant d'entrer au collège Val de Rosemont. Viennent ensuite à Belfort le lycée Courbet qui la prépare au baccalauréat puis l'école Notre Dame où elle obtient un BTS d'assistante de direction. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Elle

poursuit donc ses études à l'université de Franche Comté où elle obtient un DEUG (Diplôme d'Etudes Universitaires Générales) puis une licence en langues étrangères appliquées (Anglais et Espagnol). Durant les périodes d'été elle reste studieuse, enchaînant les stages à la mairie de Giromagny. En août 2004 elle est recrutée par la mairie de Belfort mais en novembre 2004, à l'occasion du départ d'Emmanuel STEINER, un poste d'agent administratif lui est proposé par la mairie de Giromagny, chose qu'elle accepte avec enthousiasme. Avec le grade d'adjoint administratif titulaire, depuis août 2006, elle s'occupe des ressources humaines, du patrimoine communal, des assurances et de l'informatique.

A présent elle habite Lepuix-Gy et consacre ses loisirs au cinéma et aux sorties avec les amis, notamment dans les bons restaurants. Un programme festif auquel nous ajoutons, en ce mois de décembre un « bon anniversaire » Angélique !

LA VIE COMMUNALE

Episodes douloureux : notre communauté, et en particulier celle des « amis de Schwabmünchen » et des boulistes, a été frappée cet automne par trois décès : celui de Helmut LENHART et de son épouse Barbara, survenu accidentellement sur une autoroute outre Rhin, et celui de Daniel JACOPIN, emporté par

une crise cardiaque. Helmut était vice-président des « Freunde von Giromagny » et président du club bouliste. Daniel, que l'on ne présente plus à Giromagny, était l'ancien président du club bouliste de notre ville. Que les familles et les amis trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances.



Noces d'or : Arlette DELFILS et Gilbert DEMOUGE ainsi que Jeanne BONNOTTE et Lucien HALLER ont fêté respectivement leurs nocés d'or et nocés de diamant en mairie le 28 octobre. Les deux couples ont renouvelé leur engagement devant le maire en présence de leurs nombreuses familles. Arlette et Gilbert ont en effet 5 enfants et 11 petits enfants; avec un peu plus de « bouteille », Jeanne et Lucien ont 3 enfants, 6 petits enfants et 11 arrière petits enfants !

Installée depuis 1975 dans la Petite rue du Tilleul, la famille DEMOUGE est bien connue pour son engagement associatif : Fort Dorsner, anciens combattants, ... et pour l'action municipale de Gilbert, maire adjoint en charge des travaux.

Le couple HALLER, giromagnien depuis toujours, a marqué la vie de notre cité par son activité commerciale dans les combustibles (bois, charbon, fioul) et surtout par l'engagement de Lucien durant 37 années dans le corps des pompiers volontaires et durant 24 années dans l'action municipale ; c'est d'ailleurs à son initiative qu'ont été créées la fête de libération de Giromagny et ... la cérémonie des nocés d'or !

Souhaitons leur encore de nombreuses années de bonheur !



Anniversaire : samedi 18 novembre, pour la commémoration du 62^{ème} anniversaire de la libération de Giromagny, une centaine de personnes se sont retrouvées sur la place De Gaulle, en compagnie des portes drapeaux des associations d'anciens combattants, des sapeurs-pompiers et de la fanfare « la Jeanne d'Arc » de Lepuix, pour un défilé aux flambeaux jusqu'au monument aux morts où une minute de silence a été observée à la mémoire de ceux qui, lors de cette période, sont morts pour la France et la liberté. Selon la tradition, de nombreux foyers avaient placé des bougies allumées à leurs fenêtres. Un vin chaud en mairie a réchauffé les participants et clôturé la cérémonie.



GIROMALIN

Inscription sur les listes électorales : en vue des élections prévues en 2007, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre prochain ; pour ce faire, s'adresser à la mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité.

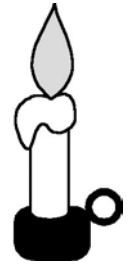
La Poste nous informe : déclarant être à l'écoute de ses clients, le vénérable service affiche l'objectif d'une remise du courrier au destinataire à J+1 en ... 2010. Pour atteindre cet objectif, compte tenu de nouvelles contraintes réglementaires (limites de vitesse, passage des colis au scanner, ...), la Poste a avancé, depuis le 18 septembre, l'heure de la levée du courrier au bureau de poste : celle-ci est désormais fixée à 15H30.

Sauvegarde des vergers: Arbo-Nature, association arboricole, mène une action de sensibilisation pour la sauvegarde

des vergers sur le Territoire de Belfort et en particulier sur les communautés de communes de la Haute Savoureuse et du Pays Sous-Vosgien. Renseignements auprès de Catherine DAUCOURT au 06 77 96 68 01.

Changement d'adresse : en cas de changement d'adresse, il est recommandé de faire connaître ce changement le plus rapidement possible, en particulier aux organismes sociaux qui versent des prestations. Un nouveau service est disponible sur internet à l'adresse : <http://www.changement-adresse.gouv.fr>. Ce service permet de déclarer son changement d'adresse à plusieurs organismes en une seule opération (allocations familiales, assurance chômage, assurance maladie, retraites, impôts, poste, service national, ...). L'accès est contrôlé par le numéro de sécurité sociale.

" nocés d'or
et
nocés de diamant "



" aux fenêtres "

" en compagnie
des porte drapeaux ""



" J + 1 "

" changement
d'adresse "

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

" problèmes constatés "



" nombre de non conformités important "

" incrédulités et ... petits gâteaux "



" en présence du père Noël "

Selon l'obligation légale, la CCHS a présenté en septembre son rapport sur le service public de l'assainissement. Ce rapport présente des indicateurs techniques sur la qualité de l'assainissement et des indicateurs financiers sur le coût du service.

La station d'épuration, en service depuis 2001, est de type biologique à boues activées. Sa capacité nominale correspond à 9400 équivalents habitants. Les taux de collecte ressortent à 84% sur Giromagny, 48% sur Lepuix-Gy, 35% sur Vescemont et 33% sur Rougegoutte, ce qui correspond à environ 4500 équivalents habitants soit 50% de la capacité de l'installation. En dépit de cette faible charge, des dysfonctionnements importants ont été constatés en 2005 qui ont conduit à des dépassements des seuils de rejets autorisés, par suite d'une surveillance insuffisante, d'une sous aération du bassin des boues et d'un déficit d'extraction de ces boues. Des mesures correctives, prises en fin d'année 2005, ont permis de revenir à un fonctionnement normal en 2006 (*la réactivation d'un bassin d'épuration biologique est un processus qui peut prendre plusieurs mois*).

Le réseau de collecte a atteint en 2005 une longueur de plus de 33 km. Ce réseau respec-

te les normes en vigueur avec toutefois des problèmes constatés sur la partie ancienne du réseau de Giromagny qui collecte des volumes importants d'eaux parasites (sources, caves, pluviales, ...), ce qui nuit au bon fonctionnement de la station.

Le nombre d'abonnés à l'assainissement collectif ressort à 1324, avec un volume moyen de consommation d'eau de l'ordre de 160 m³ par abonné. Le diagnostic des systèmes d'épuration individuels anciens (environ 250 foyers) a fait ressortir, pour les installations contrôlées (environ 200), un nombre de non conformités très important (près de 70%). Depuis 1996, les systèmes d'épuration autonomes nouveaux doivent faire l'objet d'une inspection et d'une autorisation de mise en service ; à ce jour, 125 installations ont été contrôlées.

Le prix de l'assainissement est fixé aujourd'hui à 1,25 € par m³ plus une prime fixe de 36,62 € par branchement. En fait, les redevances d'assainissement ne couvrent actuellement qu'une partie des frais réels qui ressortent à 2,01 € par m³ (0,95 € de charges d'exploitation, 0,58 € de charges d'emprunts, 0,48 € de charge d'amortissement) ; le solde est fourni par diverses subventions, primes et aides à l'exploitation.

GIROPOTINS

Histoire : l'article de notre numéro d'octobre sur les relations entre Giromagny et la communauté Hongroise a semble t'il soulevé quelques incrédulités au niveau des chiffres publiés ; que les incrédules se rassurent, aucune confusion n'a été commise ! Tous les chiffres présentés (qui montrent l'importance accordée à l'époque à cette action) ont été extraits des archives municipales et le taux de conversion appliqué entre les francs de l'époque et

les euros actuels a bien été de 6,55957. Précisons cependant à nouveau, pour ceux qui auraient lu un peu vite, que le projet d'aménagement de la place de la Liberté, prévu pour un montant de 70 000 € environ, n'a pas été mis en oeuvre.

Quand je vais chez la fleuriste ... le dimanche 3 décembre, café, vin chaud et gâteaux de Noël m'attendent au magasin "Le Square" !

AGENDA DE DECEMBRE

Vendredi 1er : # Distribution des chocolats de Noël aux "anciens" de Giromagny justifiant d'au moins 70 printemps, en salle des fêtes de la mairie, de 13H30 à 17H00.

Mardi 5 : # Rassemblement au square du Souvenir à 18H00 en hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord.

Jeudi 7 : # Don du sang en salle des fêtes de la mairie de 16H00 à 19H00.

Dimanche 10 : # Concert au T2S par l'ensemble orchestral de Montbéliard avec au programme Beethoven et Wagner.

Samedi 16 : # Marché de Noël organisé par l'association « Les enfants d'abord »

à l'école L'homme à partir de 10H00.

A 14H00 au T2S, spectacle de Noël ("Le secret du caméléon", présenté par la compagnie "Perlimpimpin"), offert par la commune aux enfants de 5 ans à 10 ans, en présence du père Noël.

A 20H30, cinéma au T2S avec le film "Ne le dis à personne" de Guillaume Canet

Dimanche 17 : # Marché de Noël organisé par l'association Créa'Passion en salle des fêtes de la mairie.

Samedi 23 : # A 20H30, cinéma au T2S avec le film "Prête moi ta main" de Eric Lartigau.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 08 10 33 32 25 **GDF**: 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

giro.com@giromagny.fr